Ville de Neuchâtel
Vivre la ville!
Mercredi 04.07.12 | 45e année | No 23
Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

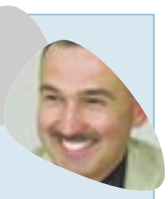

Fiers de l'être...

Lors de la session du Grand Conseil de juin, les députés ont accepté la loi sur la prévention et la défense incendie. Ils ont également confirmé la polyvalence des secours garantis par des pompiers qui sont aussi des ambulanciers… et vice versa. C'est bien.

Le Conseil d'Etat a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de rompre l'efficience de ce binôme de professionnels du sauvetage. C'est encore mieux.

Et pourtant circule un projet du Département de la santé qui externalise la future centrale d'alarme de notre canton dans le canton de Vaud, à la Fondation Urgences Santé. Certes, cette fondation est compétente pour engager des moyens sanitaires, mais elle ne l'est pas pour engager les secours du feu. Or lorsqu'un pompier qui est aussi un ambulancier sera au feu, la FUS n'en saura rien. Pour que cela fonctionne, il s'agirait alors de disposer d'une caserne de pompiers et d'une caserne d'ambulanciers. En d'autres termes, la polyvalence sera condamnée. Le Conseil d'Etat a beau jeu de dire que les ambulances sont de la compétence des communes. Lorsqu'il aura changé les conditions-cadre, il s'agira de doubler les effectifs pour un coût estimé à plusieurs millions de francs… de nos impôts.

Gageons que les Autorités cantonales saisiront rapidement qu'il est dans l'intérêt général de faire confiance à celles et ceux qui maîtrisent leurs métiers dûment certifiés par la Confédération. Ainsi nous pourrons assumer nos responsabilités avec une centrale d'alarme neuchâteloise et être fiers de nos spécialistes pratiquant les deux professions.

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité

Dans les années 50, la cuvette de Vauseyon faisait office de décharge communale pour les ordures ménagères.

Pollution à Vauseyon

La Ville de Neuchâtel prend des mesures de sécurité sur un chantier situé dans la cuvette de Vauseyon à la rue des Tunnels. Les ouvriers affairés à remplacer un collecteur d'eaux usées de 130 mètres de long ont décelé la présence de polluants dans le sous-sol. La population qui ne court aucun danger a été informée vendredi dernier de cette situation qui sera vite normalisée. Les ouvriers munis de combinaisons spéciales reprendront les travaux dans les prochains jours.

«Durant leurs travaux, les ouvriers ont détecté une zone avec une couleur bleuâtre et des odeurs très fortes», a indiqué vendredi dernier en conférence de presse Antoine Benacloche, ingénieur communal. Dans les années 50, une décharge communale se trouvait à cet endroit dans la cuvette de Vauseyon.

Aucun danger

«Il n'y a aucun danger pour la population», a garanti Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. Les riverains ont participé vendredi matin à une séance d'information en présence de l'entreprise mandatée pour l'exécution de ces travaux urgents, dont le coût s'élève à 220'000 francs. Ils sont priés de ne pas s'approcher du chantier. Les ouvriers, eux, devront éviter tout contact avec les substances en question. Ils reprendront leur travail lundi prochain équipés d'un masque, d'une combinaison étanche, de gants et de bottes.

Elimination des polluants

Les différents polluants retrouvés sur le chantier sont des métaux lourds tels que le chrome hexavalent et les hydrocarbures aromatiques polycycliques. D'entente avec le Service cantonal de la protection de l'environnement, ces matériaux seront évacués puis entreposés dans une décharge contrôlée bioactive à Tavannes ou traités par une entreprise spécialisée à Lyss. Le traitement de ces déchets spéciaux par une entreprise spécialisée engendre un surcoût de 240'000 francs. Le Conseil général se prononcera lundi 3 septembre sur un rapport complémentaire au sujet des difficultés et des surcoûts relatifs au présent chantier. (ak)

Le Festival des Sports se tiendra pour la deuxième fois consécutive aux Jeunes-Rives du 1er au 5 août.

La 14e édition du Festival choral international se déroulera du 8 au 11 août prochains à Neuchâtel.

Quelque 80 artistes de rue joueront de la musique du 14 au 18 août dans le cadre du Buskers Festival.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Route des Graviers 19 - CH-2012 Auvernier
032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch

Dans ce numéro

Concerts inoubliables

Le 14e Festival choral international de Neuchâtel (FCIN) se tiendra du 8 au 11 août prochains à la Collégiale et au Temple du Bas. Pas moins de 500 choristes provenant de onze pays différents seront présents.

Page 4

Photovoltaïque au Nid-du-Crô

La Ville de Neuchâtel installera 564 m² de capteurs photovoltaïques sur le toit des Piscines du Nid-du-Crô et changera le monobloc de ventilation. Le Conseil général a accordé un crédit de 1,1 million de francs pour ces travaux.

Page 8

Une fermeture qui fâche

Le Conseil général s'insurge contre la décision des CFF de fermer à la fin de l'année leur agence de voyage de la rue de la Place-d'Armes.

Page 9

Conférences sur le numérique

Delphine Jeanneret programmatrice et coordinatrice du Symposium Imaging The Future nous dévoile le programme de cet événement multidisciplinaire organisé dans le cadre du NIFFF.

Page 16

Bonnes vacances !

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 15 août 2012.

Le Festival des sports de rue change de nom: il s'appelle désormais Festival des Sports

Un tournoi de beach soccer se tiendra mercredi 1er août aux Jeunes-Rives dans le cadre du Festival des Sports. • **Photo: sp**

Le Festival des Sports prend de l'ampleur

Les Jeunes-Rives s'animeront du 1er au 5 août à l'occasion du Festival des Sports et de la Fête nationale. Habituellement organisé sur trois jours, le festival s'étoffe avec deux journées supplémentaires. Au programme: concerts, feux d'artifice, tournois et démonstrations sportives. La manifestation sera marquée par un « championnat national planétaire de feuille-caillou-ciseau » qui se tiendra samedi après-midi.

Le festival s'ouvrira mercredi 1er août dès 10 heures avec des initiations et des démonstrations de VTT Trial et de football américain. Les membres de Art on Bike et le club des Knights seront installés sur le gazon à proximité de la place rouge. La cérémonie officielle du 1er Août commencera à 21h15 sur la scène aménagée aux Jeunes-Rives. Les différents discours, dont celui de Jean Studer président du Conseil de surveillance de la Banque nationale suisse, seront ponctués par des intermèdes musicaux et l'hymne national. Le traditionnel tir de feux d'artifice viendra illuminer les rives du lac. La soirée se prolongera avec un spectacle de danse et une animation musicale de Dj Dobs.

Feuille-caillou-ciseau

Comme l'an passé, la place rouge accueillera un terrain de sable de 60 mètres sur 50. Une manche de la Suzuki Beach Soccer League se jouera le mercredi 1er août. Le lendemain, les footballeurs de plage laisseront place aux adeptes de beach volley qui disputeront leurs différents tournois. Plusieurs démonstrations se dérouleront durant la manifestation. Waterpolo, capoeira, zumba et kinball figurent parmi les nombreuses disciplines représentées. Un championnat national planétaire de feuille-caillou-ciseau aura lieu en exclusivité samedi 4 août entre 14 et 16 heures. Outre les animations sportives, les organisateurs ont également prévu une série de concerts qui auront lieu mercredi 1er, vendredi 3 et samedi 4 août aux alentours de 20 heures.

Concours de jeunes talents

Plusieurs clubs sportifs proposeront des initiations pour les enfants. Ils auront la possibilité de découvrir le trampoline, le stand up, le tennis, le football américain ou encore le waterpolo. Des terrains et du matériel de pétanque seront à disposition du public. Plusieurs stands de nourriture seront aménagés sur le site des Jeunes-Rives. Pizzas, glaces, frites, crêpes, fondues, soupe au pois, poissons ou encore barbapapas sont autant de spécialités culinaires que les visiteurs pourront déguster durant le festival. La manifestation s'achèvera dimanche 5 août avec le concours de l'Association Bourse Jeunes Talents. De jeunes danseurs présenteront à 20 heures leurs créations dans le but d'obtenir une bourse pour concrétiser un projet dans le milieu de la danse.

Le festival s'agrandit

A l'occasion de sa 13e édition, le Festival des sports de rue change de nom et devient le Festival des Sports. Traditionnellement organisé sur la place du Port, le festival s'est déplacé en 2011 aux Jeunes-Rives pour les festivités du Millénaire. Doté d'un plus grand espace, ce nouveau site permet dorénavant d'accueillir davantage de public et de disciplines sportives. (ak)

- **Programme complet sur www.lessports.ch.**

Programme de la Fête nationale

18h-19h: Apéritif public sur la place rouge aux Jeunes-Rives
19h45-20h45: Concerts
21h15: Cérémonie officielle avec hymne national
22h15: Feux d'artifice
22h45: Show de danse
23h: Soirée DJ

Le 14e Festival choral international se tiendra du 8 au 11 août prochains à Neuchâtel

Au diapason de l'art choral

Les amateurs de belles voix ne manqueront pas cet été le 14e Festival choral international de Neuchâtel (FCIN), qui se tiendra du 8 au 11 août prochains à la Collégiale et au Temple du Bas. C'est la promesse de quatre jours de concerts inoubliables dans des registres variés, allant du folklore à la musique sacrée de la Renaissance.

Chorale « The University of the Philippines Singing Ambassadors » de Quezon City. • **Photo : sp**

Créé en 1985 par Jean Ruch, le Festival choral international de Neuchâtel est un concours de chant choral réservé aux ensembles amateurs. La qualité des chœurs sélectionnés est toutefois très élevée et le jury particulièrement exigeant, ce qui a permis à ce rendez-vous de se forger au fil des ans une belle notoriété. C'est aujourd'hui l'une des plus importantes compétitions chorales en Europe.

15 chœurs de deux continents

Pour cette 14e édition, quinze formations totalisant 500 choristes ont été retenues. Elles proviennent de onze pays différents, à savoir du Venezuela, de Pologne, de Hongrie, de Bulgarie, de République tchécoslovaque, de Russie, de Biélorussie, d'Ukraine, de Finlande, de Grèce et, fait plutôt rare, de Suisse. Cette perle helvétique est l'Ensemble vocal féminin Callirhoé de Lausanne. Autre rareté cette année, on trouve des ensembles vocaux, des chœurs mixtes et des chœurs de dames, mais pas de chœurs d'hommes.

Concours publics

Les concours se dérouleront en public du mercredi 8 août au samedi 11 août. Ils débuteront à 10 heures à la Collégiale et se poursuivront l'après-midi dès 14 heures au Temple du Bas. Deux lieux, pour deux registres différents. Après la musique sacrée de la Renaissance à la Collégiale, place à un large répertoire profane et même folklorique au Temple du Bas.

Hors compétition, trois différents chœurs se produiront par ailleurs chaque soir dès 20 heures au Temple du Bas, où se tiendra également un grand concert de clôture samedi au terme de la remise des prix. Le jury est formé cette année de trois musiciens renommés : le Suisse Jean-Pierre Chollet, professeur à la Haute Ecole de musique de Lausanne, le Britannique Mark Burrows, directeur du Festival of Remembrance de Cardiff et la Slovène Martina Batic, pianiste et organiste.

Concerts décentralisés

Durant toute la durée du festival, les chœurs en compétition donneront par ailleurs toute une série de concerts décentralisés dans différentes communes du canton, notamment aux Brenets, à Cortaillod, à Fontaines et à Lignières. Ils chanteront aussi à la Maladière ainsi que sur les bateaux de la Compagnie de navigation LNM. « C'est ainsi toute la région qui sera au diapason de la belle musique chorale ! », se félicitent les organisateurs.

Samedi, les chorales donneront des aubades au centre-ville de Neuchâtel, avant de participer ensuite au « Kiosque à musique », l'émission phare de la radio romande. Renseignements, réservations et programme complet des différents concerts sur www.fcin.ch. (ab)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ».
Jusqu'au 31 octobre, exposition « Je vous aime encore plus sur votre portrait ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Jusqu'au 30 septembre, exposition « Automates & Merveilles ».
Jusqu'au 2 septembre, exposition « William Röthlisberger (1862-1943) : le Pays de l'entre-deux ».
Jeudi 5 juillet de 14 à 16h et dimanche 8 juillet de 14 à 16h, démonstrations publiques de l'automate L'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz.
Samedi 7 juillet de 14h30 à 17h30 et dimanche 8 juillet de 14 à 16h : « Automates & Merveilles », démonstrations publiques de « Anas mechanica arcana. Hommage au Canard digérateur de Jacques de Vaucanson », de Frédéric Vidoni.

Mardi 10 juillet à 12h15, mardi du musée. « Automates & Merveilles ». Visite commentée par Claude-Alain Künzi.
Mercredi 11 juillet de 14 à 16h, démonstrations publiques de l'automate L'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 14 juillet, « Superamas », exposition évolutive Phase 1 : Phoenix artificier ». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 21 juillet, exposition Song Hyun-Sook, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 août, exposition de 6 artistes-membres de l'Association Art à la cARTe. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Home des Charmettes (rue des Charmettes 8), jusqu'au 24 août, exposition Eliane Devincenti, « Re-Naissance ».

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 19 août, exposition Anju Chaudhuri – Yann Oulevay, verre soufflé – peinture gravure. Ouvert lu-ve de 9h à 17h30, sa, di et jours fériés de 14h à 17h30.

L'actualité culturelle

Musique populaire au port

La Bandelle Poste-Swisscom de Neuchâtel donnera un concert de musique populaire et variée mardi prochain au port.
Ce groupe musical est composé d'une quinzaine de membres, genre petite fanfare. La population est invitée à partager un bon moment de divertissement.
Port de Neuchâtel, mardi 10 juillet de 17h30 à 19 heures. En cas de mauvais temps, le concert n'aura pas lieu.

L'été à la Collégiale

La création de l'été *Metropolis* – un film, trois musiques – sera interprétée les 11, 18 et 25 juillet à la Collégiale. Metropolis est une mégapole divisée en deux: la ville haute, où vivent les familles dirigeantes, dans l'oisiveté et

le luxe et la ville basse, sorte de gigantesque machinerie entretenue par des milliers de travailleurs sauvagement exploités. Une jeune illuminée, Maria, décide de montrer aux enfants des quartiers pauvres les niveaux supérieurs de la cité. Freder Fredersen, le fils du dirigeant de Metropolis, aperçoit Maria, en tombe amoureux et la suit à son insu dans l'enfer des machines...
Réalisé par Fritz Lang, d'après un scénario de Thea von Arbou, *Metropolis* est à la fois le dernier des grands films muets et l'un des plus fantastiques chefs-d'œuvre d'anticipation du XXe siècle. Ses images ont inspiré la plupart des films et romans du genre, à tel point que l'on ignore souvent leur provenance. Dans la tradition du cinéma muet, cette création bénéficiera d'un accompagnement musical improvisé en direct, qui sera successivement confié à un collectif d'improvisation libre, à un organiste soliste *(photo archives)* et à une formation de jazz expérimental.
Collégiale, mercredi 11 juillet à 20 heures, Ensemble Silence. Mercredi 18 juillet à 20 heures, Simon Peguiron, orgue, et mercredi 25 juillet à 20 heures, Jonas Tauber Quartet.

Exposition interreligieuse

Dans le cadre de l'Eglise ouverte, la paroisse réformée de Neuchâtel organise une exposition sur le thème «D'eau et de feu – symboles sacrés», au Temple du Bas.
Cette exposition est basée sur le calendrier interreligieux 2011/2012. L'eau et le feu ont une riche symbolique. Dans la plupart des religions, les mythes leur accordent une place primordiale à l'origine du monde et des êtres humains. Ces deux éléments naturels apparaissent étroitement liés aux forces surnaturelles. Ils en évoquent l'ambivalente puissance, à la fois source de vie et de destruction. Souvent associés dans un même rite, l'eau et le feu demeurent les deux grands symboles de la vitalité du lien avec le divin.
L'exposition donne une excellente occasion d'apprendre à connaître et à comprendre des symboles des grandes religions du monde.
Temple du Bas, du 16 juillet au 6 août. Horaire: les jours ouvrables de 16 à 18 heures, le samedi de 11 à 13 heures.

La rue du Seyon sera à nouveau rendue aux piétons pendant le Buskers Festival

Avant-goût du Buskers

Le Buskers Festival déploiera ses charmes dans le centre-ville durant la dernière semaine des vacances scolaires. Du mardi 14 au samedi 18 août, quelque 80 artistes de rue joueront de la musique, raconteront des histoires et charmeront les enfants aux quatre coins de la zone piétonne. Nouveauté cette année: la cour des mômes sur la place du Grand Mazel. Et à nouveau une rue du Seyon totalement rendue aux piétons dès la fin de l'après-midi.

Les moines tibétains de Tashi Lhunpo animeront la zone piétonne la semaine qui précède la rentrée scolaire. • Photo: sp

La 23e édition du Buskers Festival s'annonce des plus intéressantes, qui connaîtra une avant-première à La Neuveville le 11 août et des prolongements le 19 août, à la Ramée, à Marin, et le 26 août à Lignières. Outre quatre ou cinq groupes de musique par soir soigneusement répartis dans le centre – pour ne pas se gêner les uns les autres, explique Georges Grillon, organisateur du festival – le Buskers réserve des places de choix aux conteurs et aux enfants.

Bambolina et Dodo

L'Association Paroles animera comme par le passé l'espace situé rue Fleury, à proximité des Galeries de Marval, et proposera des contes plutôt pour adultes. La cour des mômes en revanche, en face du magasin Aux Gourmets, sera réservée aux chères têtes blondes avec par exemple Bambolina et Dodo ainsi que la Cie de l'enchantement.

Fiesta à la Maison du Concert

Chaque groupe présent au Buskers joue tous les jours deux fois entre 17h et 23h, voire 1h du matin vendredi et samedi. Les soirées se poursuivent à la Maison du Concert avec les nuits du Buskers. Cette année, il y aura la nuit du visuel, la nuit classique, la nuit traditionnelle, la nuit spirituelle, avec de la musique soufie et les moines tibétains de Tashi Lhunpo, et la dernière nuit, celle de la fiesta, avec des musiciens tziganes et des Balkans.

Reprise de Rodolphe de Neuchâtel

Le rappeur et breaker Dayva ainsi que l'ensemble médiéval Flores harmonici reprennent dans le cadre du Buskers le spectacle «Rodolphe de Neuchâtel» créé l'an passé dans le cadre du Millénaire. Ils proposent une déambulation entre la fontaine du Banneret et la cour du château et un spectacle chaque soir sur le parvis de l'Hôtel de Ville. (pn)

- **Programme complet sur www.libre.ch/ buskers.php**

Chronique culturelle

La culture de l'été

L'été est la saison des festivals. Après Festi'neuch qui a brillamment ouvert les feux, les Chambristes ont présenté ce week-end l'édition 2012 de leur festival de musique durant lequel nous avons entendu de bonnes choses, à commencer par ces «Treize poèmes japonais» écrits et mis en musique pour alto et basson par Jean-Philippe Bauermeister et magnifiquement servis par la soprano Monique Voléry. Les Chambristes animaient pour la dernière fois la Maison du Concert qu'ils quittent pour incompatibilité d'humeur avec certains résidents. On ne peut que leur souhaiter de retrouver rapidement un nouveau lieu pour accueillir leur fidèle et nombreux public. L'été des festivals se poursuit dès vendredi avec une 12e édition du NIFFF qui nous promet des sueurs froides bienvenues durant la canicule de juillet. Suivront le Festival choral international, avec 15 chœurs de haut niveau venus pour l'essentiel du nord et de l'est de l'Europe, qui chanteront du 8 au 11 août au Temple du Bas, à la Collégiale et sur les places du centre-ville, ainsi que le toujours très attendu Buskers Festival. De quoi passer un bel été culturel !

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

PROMOTION !

Les deux ouvrages

25.–

au lieu de 36.–

Archibald Quartier

Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'Ecole des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.
188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Adolphe Ischer

Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.
Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.
179 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.–.
..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide!» de Adophe Isher au prix de Fr. 18.–.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.– au lieu de 36.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Des scouts de tous les horizons neuchâtelois à Prêles durant l'été

Camp cantonal « Magma 2012 »

Du 30 juillet au 10 août, place à l'aventure ! C'est à Prêles (BE), sur les hauteurs surplombant le lac de Bienne, que se déroulera le camp cantonal des scouts neuchâtelois qui se tient tous les 7 ans.

Pendant deux semaines, plus de 500 scouts provenant des 18 groupes du canton, dont trois sont basés en ville de Neuchâtel, se retrouveront pour faire le plein d'aventures et d'expériences à Magma 2012.

Magma, évidemment, fait penser au cœur de la terre et aux volcans. C'est une source d'énergie infinie et prometteuse que des savants de Prêles s'apprêtent à exploiter pour la première fois devant les scouts neuchâtelois. Mais la terre est capricieuse et jouer aux apprentis sorciers n'est pas sans danger…

Un camp éco-responsable !

L'énergie – du magma – n'est pas seulement le fil conducteur du camp mais un défi d'actualité. Ainsi, les scouts neuchâtelois ont décidé de réaliser un camp eco-responsable en organisant des activités sur le thème de l'énergie (avec le soutien de Viteos) ou de l'environnement. De plus, plusieurs mesures concrètes ont été prises comme l'utilisation des transports en commun et de produits recyclables et l'installation de centres de tris dans le camp. Finalement, la cuisine se fera essentiellement avec des produits régionaux et de saison.

Cette démarche est soutenue par Pro Natura Suisse, association environnementale avec laquelle les scouts neuchâtelois ont défini une charte écologique afin de réaliser les objectifs fixés.

Le Parlement des Jeunes soutient

Pour la première fois, les scouts neuchâtelois ont présenté leurs projets au Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel qui n'a pas hésité à accorder son soutien à la réalisation de ce camp cantonal. Le projet a impressionné par son ampleur. L'assemblée a salué l'engagement bénévole de tous ces jeunes et enfants autour du scoutisme qui est – rappelons-le – le plus grand mouvement de jeunesse dans le monde et dans notre région.

Plus d'informations :
www.koudou.ch & www.scoutne.ch

Scouts neuchâtelois
Service de la Jeunesse & de l'intégration

La Ville jeune

Marathon scolaire

La 33e édition du marathon scolaire des Ecoles primaires de la Ville se courra **jeudi 5 juillet dès 16h30,** sur la plaine du Mail, en-dessous du collège secondaire. Le tour de circuit mesurera 650 mètres.

La compétition est réservée à tous les élèves des écoles primaires du chef-lieu. Les enfants de 3e, 4e et 5e années Harmos effectueront deux tours alors que les élèves des degrés 6 et 7 se mesureront sur trois tours.

La proclamation des résultats interviendra aux alentours de 19h30. Tous les classements pourront être consultés sur le site www.rpn.ch.

Atelier des musées

Dans le cadre de l'exposition « Automates et Merveilles », présentée au Musée d'art et d'histoire, l'Atelier des musées propose de chouettes ateliers de confection de marionnettes aux enfants dès 4 ans.

Les marionnettes réalisées seront ensuite exposées au Musée d'art et d'histoire du 15 au 23 septembre. Et pour marquer la fin de cette petite exposition originale et colorée, un spectacle de marionnettes tout public ravira les visiteurs au musée, le dimanche 23 septembre à 15 heures.

Avis aux enfants créatifs

Il reste des places dans les ateliers suivants : mardi 10 juillet de 10 à 12h, pour les 4-6 ans (en duo avec 1 adulte) ; mardi 10 juillet de 14h à 16h30, pour les 7-9 ans ; mercredi 11 juillet de 9h30 à 12h, pour les enfants dès 10 ans.

Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch (rubriques « Vacances » – « Eté »), tél. 032 717 79 18, le matin.

Ateliers pour adolescents

L'association Sweet AdrEnaline a pour but de créer des ateliers, durant les diverses périodes de vacances scolaires, pour les adolescents principalement, avec un encadrement.

Un atelier de danse contemporaine avec Anna Miccio & Catherine Dethy est proposé du 9 au 11 juillet de 9 à 12h, aux enfants-adolescents entre 9 et 14 ans.

L'atelier de dessin & graffiti, avec Wilo, destiné aux enfants-adolescents entre 10 et 14 ans se déroulera en plein air samedi 14, lundi 16 et mardi 17 juillet de 9 à 12h.

Enfin, les jeunes adultes dès 18 ans et plus pourront participer à un atelier de vélo, du 24 juillet au 5 août, qui consistera en une excursion à vélo de Neuchâtel à Amsterdam (durée totale 10 jours) et sera encadré par Paola Mora et un moniteur.

Renseignements et inscriptions : Paola Mora, incakolaa@gmail.com, tél. 079 262 98 69, www.facebook.com/sweetadrenaline.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures : 9h à 20h (du 15 juin au 15 août : 21h).

La piscine intérieure sera fermée au public du dimanche 8 juillet dès 20h au dimanche 19 août inclus, pour des travaux annuels d'entretien des installations. Réouverture lundi 20 août à 8h.

Piscine de Serrières

Horaire : 9h à 19h (du 15 juin au 15 août : 20h).

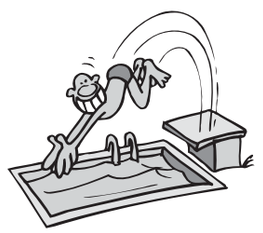

La Ville de Neuchâtel installera des capteurs photovoltaïques aux Piscines du Nid-du-Crô

Un pas en faveur du photovoltaïque

Le Conseil général a approuvé lundi soir par 23 voix contre 8 PLR et 5 abstentions le crédit de 1,1 million de francs destiné à poser 564 m² de capteurs solaires photovoltaïques sur le toit des piscines du Nid-du-Crô et à remplacer la ventilation. La Ville de Neuchâtel s'est engagée dans le cadre du projet Holistic à réduire la consommation d'énergie de 22% dans le quartier Gare-Mail-Maladière. Ces travaux bénéficieront d'une subvention de 160'000 francs de l'Union européenne. Retour sur un débat très animé.

«Nous saluons ce geste fort et important en faveur du photovoltaïque», a déclaré le porte-parole du groupe socialiste. «Nous regrettons que cette mesure ne soit pas étendue à d'autres bâtiments de la Ville de Neuchâtel», a-t-il toutefois relevé. La position du groupe PopVertsSol est plus mitigée. «On verrait mieux ces panneaux sur le toit d'une école», a lancé le porte-parole du groupe qui a déposé un postulat visant à étudier les possibilités pour améliorer la gestion des énergies aux piscines. Le groupe PLR quant à lui, s'est montré plutôt sceptique à propos de la pose de ces panneaux solaires photovoltaïques. «Le retour sur investissement est nul», a asséné son porte-parole.

Une volonté politique

«L'essence de notre volonté est politique», a indiqué Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. La Ville de Neuchâtel, qui a créé un fonds de subventionnement de 500'000 francs pour encourager les particuliers à poser des panneaux solaires sur leurs toits, souhaite donner un signal fort au niveau de sa politique énergétique. «Notre mandataire nous avait proposé une variante mixte avec des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Nous avons opté pour le photovoltaïque de manière à assurer une cohérence avec cette politique», a relevé Olivier Arni.

«Discutons d'abord et classons ensuite»

Si le présent rapport a passé la rampe, les membres du Conseil général ont toutefois refusé de classer une motion PopVertsSol datant de 2006 qui demandait au Conseil communal d'analyser la gestion des piscines et de proposer des améliorations pour ses utilisateurs. Le nouveau directeur des Sports Thomas Facchinetti a constaté qu'à cette époque «les économies d'énergie n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui». Il a proposé aux groupes politiques un changement de méthode politique. Il a invité chacun d'eux à désigner un représentant pour se réunir et fixer un nombre de mesures en commun. «Je vous propose de classer cette motion, mais avec un engagement ferme pour trouver des solutions», a-t-il assuré. Les groupes ont accueilli très favorablement cette proposition, mais ont refusé de tourner la page. «Discutons d'abord et classons ensuite», a lancé le porte-parole du groupe PLR. Position à laquelle tous les groupes se sont ralliés. (ak)

> «Les économies d'énergie n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.»

Faciliter l'accès au Musée d'art et d'histoire

Le Conseil général a accepté a l'unanimité le crédit de 400'000 francs pour la poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire. Cette somme permettra de réaliser un sas d'entrée en verre et de rénover le hall. L'actuelle réception sera remplacée par un comptoir qui facilitera l'accueil des visiteurs. La rampe d'accès pour les handicapés sera remplacée par une plate-forme élévatrice. Le Musée pourra également l'utiliser pour la livraison d'objets lourds. «Pendant longtemps, les musées ont été des sortes de temples de conservation du patrimoine. Au fil des ans, leur accès s'est largement démocratisé. La nouvelle porte d'entrée vitrée du Musée d'art et d'histoire invitera le public à y entrer», a constaté Thomas Facchinetti, directeur des Sports, de la Culture et du Tourisme. (ak)

Le Conseil général vote une résolution p

Non à la fer

Le Conseil général demande aux CFF de ne pas fermer leur agence de voyage du centre-ville.

Le Conseil général s'insurge contre la décision des CFF de fermer à la fin de l'année leur agence de voyages de la rue de la Place-d'Armes. Il demande à la Régie fédérale de revenir sur cette fermeture qui pénalise le centre-ville et en réduit l'attrait. Les élus assurent le Conseil communal de leur soutien dans tout ce qu'il pourrait entreprendre pour amener les CFF à changer d'avis.

C'est par trente voix contre quatre et deux abstentions que le Conseil général a adopté lundi soir une résolution interpartis visant à sauver l'agence CFF du centre-ville. Cette agence est idéalement située pour les usagers des transports publics et les personnes âgées et les prestations fournies par le personnel sont unanimement appréciées tant par les clients individuels que par les organi-

L'installation prévue permettra de produire 46'000 kilowattheures par an, soit 4,4% de la consommation moyenne d'électricité du complexe du Nid-du-Crô.

our amener la Régie fédérale à revenir sur sa décision

meture de l'agence CFF

sateurs de courses d'école ou de voyages de groupes.

Privilégier le contact humain

Il est regrettable de «casser» une agence qui fonctionne à satisfaction et crée du lien social, a expliqué Pascal Helle (PVS), premier signataire de la résolution. Les CFF souhaitent vendre un maximum de billets par internet et via leurs automates. Mais tout ne peut pas se régler par un clic de souris ! Le contact humain appartient aux valeurs fondamentales de notre civilisation et cette déshumanisation progressive sous couvert de rationalisation ne laisse pas d'inquiéter une grande majorité du Conseil général.

PLR partagé

Le PLR fut le seul parmi les trois groupes représentés au Conseil général à se montrer partagé à l'idée d'intervenir en faveur d'une agence qui n'est plus rentable. Au nom de la sauvegarde d'un service public proche des gens et d'un centre-ville dynamique et attrayant, le PS a massivement soutenu le projet de résolution, rappelant qu'une pétition allant dans le même sens avait recueilli 2'000 signatures en un rien de temps.

> «Il est regrettable de casser une agence qui fonctionne à satisfaction et crée du lien social.»

Conseil communal fâché

Directeur de la promotion économique, le conseiller communal Alain Ribaux a expliqué que cette décision de fermeture n'avait été précédée d'aucune concertation. Ce faisant, les CFF donnent un mauvais signal au moment où la population s'apprête à voter sur le RER. Le Service du développement économique a rencontré un représentant de la régie qui lui a expliqué que l'agence du centre-ville n'était plus rentable, que sa clientèle était vieillissante, que les billets et prestations étaient de plus en plus commandés via internet et que les locaux (propriété de la Ville) n'étaient plus adaptés. Alain Ribaux a précisé que les trois personnes employées rue de la Place-d'Armes avaient été replacées à la gare. Fâché contre la décision des CFF, le Conseil communal a apporté son soutien à cette résolution interpartis bien qu'il ne se fasse guère d'illusion quant à son influence sur les CFF. (pn)

Pelle rétro, balayeuses et compacteuse

Le Conseil général a approuvé à l'unanimité un crédit de 1,858 million de francs pour le remplacement prévu cette année et en 2013 de divers équipements, machines et véhicules utilisés par la Voirie et les Parcs et Promenades. Ces services pourront donc acquérir une pelle rétro, deux balayeuses, une compacteuse pour la déchetterie de Plaines-Roches et plusieurs autres véhicules, machines et outils nécessaires à leur bonne marche.

Le Conseil général s'est toutefois interrogé sur le respect de la loi sur les marchés publics, le taux d'amortissement de ce matériel (15% ou 10%), la collaboration avec d'autres collectivités publiques (Etat ou communes) lors de l'achat de matériel spécifique peu utilisé, le bruit provoqué par certaines machines et la durée de vie des véhicules. Rassurés par le directeur des Infrastructures et Energies Pascal Sandoz, les élus ont finalement voté comme un seul homme le crédit sollicité par le Conseil communal non sans réclamer pour l'avenir une planification de ce type d'achats sur quatre ans. Dans la foulée, le PS a déposé deux postulats, l'un préconisant la création d'une centrale d'achats au service des collectivités publiques pour l'achat de véhicules lourds ou spécialisés, l'autre le don des anciens véhicules à des organisations humanitaires ou à but social. (pn)

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury et Michel Favez: «Le groupe PopVertsSol a déposé une motion acceptée il y a plus de six ans maintenant par le Conseil général. Cette demande d'étude demandait une analyse complète de la gestion des piscines du Nid-du-Crô, d'émettre des propositions d'améliorations du point de vue des utilisateurs, d'aborder les critères nécessaires pour qu'un service public lie santé publique et pratique sportive, couvrir le bassin extérieur de 50 m. afin de multiplier par 4 l'offre d'eau à la population. Le rapport du Conseil communal sur ces sujets n'est pas du tout satisfaisant, aussi nous avons refusé le classement de cette motion afin que l'étude se poursuive. La couverture de capteurs photovoltaïques sur le toit des piscines, avec le remplacement du monobloc de ventilation, a rencontré un intérêt poli de notre part. Saluons tout de même le signe positif d'améliorer la production d'électricité propre de notre ville. PopVertsSol désire que le Conseil communal étudie plus sérieusement les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô. Nous avons déposé un postulat demandant à ce que les panneaux thermiques soient installés pour le préchauffage de l'eau et qu'une étude soit faite afin d'améliorer le bilan énergétique global en profitant de tous les apports solaires.»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Nous parlons ce soir de deux questions, dans un rapport qui nous les ficèle en une seule.

La première pourrait s'intituler:

- Comment réduire la consommation du gouffre énergétique que représente la piscine du Nid-du-Crô? Question qui entre dans la droite ligne des tentatives plus ou moins réussies consécutives aux crédits de 320'000 francs et 700'000 francs accordés en 2001, respectivement en 2006.

Et la deuxième recevrait le titre suivant:

- Comment augmenter notre production d'énergie propre et renouvelable? Cette question est à rapprocher des massifs crédits d'investissement votés en 2007 qui nous avaient vus – entre autres – augmenter la capacité des centrales hydroélectriques des Gorges de l'Areuse et installer des cellules photovoltaïques sur le toit de la Maladière.

A la première question, le rapport apporte une proposition intéressante. Le remplacement du monobloc de ventilation amène une réduction conséquente dans les dépenses énergétiques liées à la ventilation de la halle du bassin intérieur, plus gros poste de consommation d'électricité, selon le tableau qui nous a été transmis. De plus, le retour sur investissement de 10 ans en fait une opération financièrement intéressante.

«Si nous voulons assumer sérieusement la décision de sortie du nucléaire, nous devons investir dans les énergies renouvelables» souligne le groupe socialiste.

Le groupe PLR montre moins d'enthousiasme pour la deuxième proposition, soit la pose de cellules photovoltaïques. Et pourquoi?

- Retour sur investissement inexistant (38 ans). Ne pouvons-nous pas investir notre argent de façon plus rentable et atteindre de meilleurs résultats à meilleurs coûts? De plus ce retour est calculé sur les taux de rendement à neuf des cellules solaires. En réalité, il sera encore plus long.
- Contribution symbolique (4% de la consommation d'électricité, 1% de la consommation totale d'énergie du complexe). Là de nouveau, le manque d'efficacité de la mesure, déjà mis en cause par les temps de retour sur investissement s'affiche de façon criante.
- Confusion des rôles. Si notre idée est de produire de l'électricité renouvelable. Pourquoi cette tâche de production d'électricité n'est-elle pas confiée à Viteos? Viteos, dont la mission est de transporter, mais aussi de produire de l'énergie n'est-il pas mieux armé que nous pour savoir où et comment produire de l'énergie renouvelable?

Vous l'aurez compris, ce rapport ne nous satisfait qu'à moitié. Les tergiversations et demandes de complément d'étude qu'il a entraînées témoignent d'ailleurs qu'il n'était pas très bien né.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «C'est devant le premier obstacle qu'on connaît sa monture, disent les cavaliers. En refusant l'installation de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô, le PLR a montré une fois encore l'ambiguïté de son discours sur les énergies renouvelables et l'abandon du nucléaire.

C'est un fait, le souci d'efficience énergétique des bâtiments n'était pas le même il y a vingt ans qu'aujourd'hui et oui, de fait, ces piscines sont un «gouffre énergétique». Ainsi, diminuer, ne serait-ce que de 4% leur consommation est donc déjà considérable. Prétendre le contraire est hélas mesquin, oubliant volontairement que ces quelques pourcents représentent un nombre important de kWh.

De la même manière, railler le peu de rendement des capteurs photovoltaïques revient à oublier que leur développement technologique – de même que l'abaissement de leur coût de production – dépendent de la loi du marché: l'offre et la demande.

Mais voilà qu'après avoir voté la constitution d'un fonds pour inciter à la pose de capteurs solaires par des privés, le PLR aurait voulu que la Ville ne s'en équipe pas pour ses propres infrastructures… allez comprendre.

Si nous voulons assumer sérieusement la décision de sortie du nucléaire – largement appuyée par la population selon tous les sondages – alors, nous devons investir dans les énergies renouvelables. Nous devons faire le pari des nouvelles technologies, en ayant par ailleurs conscience que le prix des énergies fossiles va continuer à flamber, alors qu'à force d'investissement et de réalisations, celui des nouvelles formes de production d'énergie va baisser. C'est d'ailleurs plus qu'un pari, c'est un devoir, vis-à-vis des générations futures et de notre planète.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR).

Y compris les présidents, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Pascal Helle (PopVertsSol), Baptiste Hurni (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Julien Spacio (PLR), Marc Treboux (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: Mmes et MM. Hélène Perrin (Soc), Béatrice Haeny (PLR), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

A propos...

Pas le moine ?

Les traditions ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont issues d'un long processus, d'un mélange d'expériences, de faits, de constats, d'héritage immatériel. Ainsi, à intervalle très régulier, les athlètes suisses qualifiés pour les Jeux olympiques, d'hiver ou d'été, reçoivent leur tenue officielle et le moins que l'on puisse dire c'est que la tradition est également respectée dans ce domaine. Décrié, toléré sinon adoré, l'uniforme ne laisse jamais personne indifférent ! Alors, ringarde, décontractée, neutre ou sexy la version londonienne ? Réponse lors de la cérémonie d'ouverture, le 27 juillet.

Qu'en est-il pour les Autorités communales ? Le temps nous semble déjà bien loin où les membres du Conseil communal défilaient en tête du cortège de la Fête de la jeunesse avec veston noir, pantalon anthracite rayé noir, queue de pie et coiffés d'un haut de forme à faire pâlir les sujets de la Reine d'Angleterre ! Pire. Depuis l'année 2004, le protocole de la Ville ne fait même plus aucune mention de la tenue vestimentaire. Elément de réponse vendredi après-midi…

Rémy Voirol

A louer

Exclusivement pour couple au bénéfice de l'AVS, de condition modeste

Appartement de 3 pièces

Rue du Verger-Rond 7 à Neuchâtel

Loyer mensuel : Fr. 844.– + Fr. 188.– acompte de charges, soit Fr. 1'032.–,
Libre : dès le 1er octobre 2012 ou à convenir.

Contact : Mme C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.

La Ville officielle

Fête de la jeunesse

Photo : archives

Abracadabra ! C'est le thème du cortège de la Fête de la jeunesse, qui sonnera vendredi la fin de l'année scolaire. Sous l'œil attendri de leurs parents, les 2'000 élèves des classes primaires défileront dans les rues de la ville déguisés qui en magiciens, qui en sorcières, qui en cartes à jouer, avant de goûter à des vacances bien méritées.

Le cortège, emmené par les autorités politiques et scolaires de la Ville, se mettra en branle à 14h45. Arborant avec fierté les déguisements confectionnés en classe, les enfants longeront l'avenue du 1er-Mars depuis l'Université, avant de remonter la place Pury et la rue du Seyon. A sa moitié, ils emprunteront la rue de l'Hôpital pour revenir à leur point de départ par le faubourg de l'Hôpital et la rue de l'Orangerie.

A l'issue du défilé vers 15h30, diverses animations seront proposées au Jardin anglais. Les enfants pourront notamment voir à l'œuvre le magicien Daniel Juillerat qui enchante depuis 25 ans petits et grands avec ses tours de passe-passe et ses illusions. Place ensuite à la musique avec le chanteur Jacky Lagger et sa fameuse moustache.

Le cortège se déroule en principe par tous les temps. En cas de doute, un répondeur renseignera dès midi. Deux numéros peuvent être composés : le 032 717 78 60 ou le 1600, rubrique 5. En cas d'annulation, la radio RTN relaiera par ailleurs l'information. (ab)

Autour des histoires

Dans le cadre de son 25e anniversaire, le groupe de conteuses et conteurs du MDA La Louvrée, et l'association PIP (Prévention de l'illettrisme au préscolaire) proposent des :

Animations contes et lectures
les mercredis 11, 18, 25 juillet, 1er, 8 et 15 août de 16 à 18 heures à la piscine de Serrières (par beau temps).

Plus de renseignements sur : www.mda-neuchatel.ch ou www.pip-ne.ch

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit pour le remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô,
- concernant une demande de crédit pour l'équipement et l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013,
- concernant une demande de crédit pour la poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 juillet 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au jeudi 23 août 2012.

Neuchâtel, le 4 juillet 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Administration communale

Horaires d'été des bureaux

Durant la période estivale, les bureaux ci-dessous seront ouverts comme suit :

- **Direction, secrétariat, bureau technique et taxes des déchets de la Direction des infrastructures et énergies et sécurité, fbg de l'Hôpital 2.** Du 9 juillet au 17 août, les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermés l'après-midi.
- **Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1.** Du 16 juillet au 17 août, les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermés l'après-midi.
- **Section de l'urbanisme et de l'environnement : Service des permis de construire, Service de l'aménagement urbain, Service des bâtiments et du logement (gérance des bâtiments), bureau du délégué à l'énergie, fbg du Lac 3.** Du 16 juillet au 17 août, les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermés l'après-midi.

Université de Neuchâtel

Conférences publiques d'été

Une conférence à propos de Jean-Jacques Rousseau et la botanique sera donnée par Timothée Léchot, mardi 17 juillet. • **Photo: archives**

L'Université de Neuchâtel, avec le soutien du Décanat de la Faculté des lettres et sciences humaines de la Société des alumni de l'Université de Neuchâtel et du Centre suisse d'électronique et de microtechnique organise une série de conférences publiques qui se dérouleront du 10 juillet au 2 août de 11h05 à 11h50 (salle RE 48) à la Faculté des lettres, espace Louis Agassiz 1. Rapide coup d'œil sur le programme.

Mardi 10 juillet – Lecture et discussion autour du livre Le Train de sucre *(contes)*
Marie-Jeanne Urech, écrivaine

Mercredi 11 juillet – Qui a tué le Dodo ? Enquête sur les races disparues ou menacées
Bernard Pichon, journaliste multimédia et globe-trotter

Jeudi 12 juillet – Les femmes sont-elles des adjectifs ? La «féminisation» de la langue et la question de la néologie en français
Daniel Elmiger, collaborateur scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), Neuchâtel

Vendredi 13 juillet – Histoire d'un homme sans histoire. Écrire la vie de Louis Turban (1874-1951), graveur et doreur à La Chaux-de-Fonds
Joël Jornod, doctorant FNS à l'institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel

Lundi 16 juillet – La malédiction révisée : Caïn dans la tradition littéraire
Simone de Reyff, Professeur, Université de Fribourg

Mardi 17 juillet – Jean-Jacques Rousseau et la botanique : l'éloquence muette des herbiers
Timothée Léchot, assistant-doctorant à l'institut de littérature française de l'Université de Neuchâtel

Jeudi 19 juillet – Dürrenmatt, un écrivain suisse-alémanique à Neuchâtel
Jeanine Perret Sgualdo, directrice du Centre Dürrenmatt
Cette conférence sera donnée au Centre Dürrenmatt de 11h20 à 12h05.

Vendredi 20 juillet – La musique du roseau
Pierre-André Taillard, musicien

Lundi 23 juillet – La communication par l'image. Promouvoir une ville par la BD (titre provisoire)
Georges Pop, journaliste

Mardi 24 juillet – «Une rue assourdissante autour de moi hurlait.» Le poète Baudelaire face aux bruits urbains
Renato Weber, assistant-doctorant au Laboratoire d'Etudes des Littératures et Savoirs de l'Université de Neuchâtel

Jeudi 26 juillet – Vol de nuit. Voyage de la terre aux confins de l'univers
Sylvia Ekström García Nombela, collaboratrice scientifique à l'Observatoire astronomique de l'Université de Genève

Vendredi 27 juillet – L'histoire du français au Canada
Sara Cotelli, chargée de cours à l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel et à l'Université de Zürich

Lundi 30 juillet – Les stations lacustres préhistoriques : un patrimoine archéologique d'importance mondiale
Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, Professeur associé à l'Université de Neuchâtel

Mardi 31 juillet – Pourquoi la science-fiction nous parle-t-elle de l'obsolescence de l'homme ?
Marc Atallah, directeur de la Maison d'Ailleurs (Yverdon), maître d'enseignement et de recherche 1 à l'Université de Lausanne

Jeudi 2 août – Neuchâtel et Rousseau
Frédéric S. Eigeldinger, ancien Professeur à l'Institut de langue et civilisation françaises.

Plus d'infos sur : www.unine.ch

A travers l'histoire

La cour asymétrique du château de Neuchâtel est encadrée par quatre tourelles d'escalier, dont seules trois sont visibles sur nos photographies. L'arbre qui trônait autrefois en son centre a aujourd'hui disparu. Mais une sculpture d'André Ramseyer, offerte par les cantons suisses au canton de Neuchâtel à l'occasion du 175e anniversaire de son entrée dans la Confédération, orne depuis 1990 la cour. Photographie anonyme, vers 1890, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Heyraud, architecte-paysagiste à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une terrasse et la création d'une place de parc 247, rue des Fahys, article 9561 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur et Madame Roger et Anne Yvette Filliger/Gertsch Filliger. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 août 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de démolition pour trois immeubles d'habitation désaffectés 30, 32, 34, rue de la Maladière, articles 15333 et 15334 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 août 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Frédéric Bürki, administrateur de la copropriété du chemin des Grands-Pins 6a, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture de l'immeuble 6a, chemin des Grands-Pins, article 2778 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 6 juillet au 6 septembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la démolition d'une maison familiale et la construction de trois immeubles d'habitation avec garage collectif à la rue des Saars (avenue du Mail 76), articles 6905, 6906 et 7174 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marie-Catherine Studer. Les plans peuvent être consultés du 6 juillet au 6 septembre 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Bibliothèque Pestalozzi

Vacances d'été

La bibliothèque-ludothèque sera fermée du

samedi 7 juillet à 12 heures
au mardi 14 août à 10 heures

Le faubourg de l'Hôpital montre ses entrailles

Pendant quelques mois, le faubourg de l'Hôpital présentera son sous-sol aux passants et rejettera les automobilistes sur d'autres artères. En effet, Viteos a commencé ce lundi le remplacement intégral des conduites d'eau, de gaz naturel et d'électricité entre la rue de l'Orangerie et la ruelle du Fornel, première étape de cet important chantier. Beaucoup de trous, quelques désagréments, mais en perspective l'optimisation de l'éclairage public, la pause de fibres optiques et des conduites bonnes pour quelques décennies. Finalement, la Ville procédera à la pause d'un tapis bitumeux.

Les travaux qui viennent de commencer sur le faubourg de l'Hôpital se dérouleront en trois étapes, chacune durant quelque trois mois. La première s'étend entre la rue de l'Orangerie et la ruelle du Fornel. Elle sera suivie par le tronçon de la ruelle du Fornel à la ruelle Vaucher. Pour terminer, le chantier se déplacera entre la ruelle Vaucher et la jonction avec la rue du Premier-Mars. Toutes les conduites d'eau, de gaz naturel et d'électricité seront changées et l'éclairage public sera modernisé. La Ville profitera ensuite de renouveler le revêtement bitumeux de ce faubourg.

La circulation sera impossible sur le faubourg de l'Hôpital pendant les travaux. Il convient de préciser que les conduites d'eau se trouvent au nord de la route, alors que celles de gaz naturel sont au sud. Ainsi, la rue sera ouverte sur deux fronts en parallèle. Pour assurer la sécurité des personnes travaillant dans les fouilles, le trafic ne peut être maintenu dans ces conditions. La police gère les flux de circulation et met en place des itinéraires de remplacement.

Les riverains ont été informés en détail et des solutions ont été proposées afin de garantir l'accès à leur immeuble, ainsi qu'aux places de parc privées. Tout sera mis en œuvre pour limiter les inconvénients, sans pour autant exclure de temps à autre quelques minutes d'attente.

Pour plus de renseignements : tél. 032 886 00 00.

magasin du monde
solidaires au quotidien

Le magasin du monde de Neuchâtel, rue du Château 2, restera ouvert tout l'été.

Horaire :
du mardi au vendredi :
de 9 à 12h et de 14 à 18h
samedi : de 9 à 17h

Vous y trouverez un grand choix de produits issus du commerce équitable et bio en alimentation, cosmétiques et artisanat ainsi que beaucoup d'idées-cadeaux.

Echos

Jeudi, le Conseil communal sera représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, à la première assemblée générale du nouveau Neuchâtel Xamax 1912.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Antoinette et Jean Edelmann-Perrenoud, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Louise et Léon Egger-Felmann, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage.

Travaux à la rue de la Maladière

Des travaux de réaménagement de l'espace public et de réfection de la chaussée vont débuter

le 9 juillet 2012 pour une durée approximative d'une année

Dans ce cadre, diverses mesures de circulation sont coordonnées pour permettre la bonne mise en œuvre de ces travaux.

Nous remercions par avance les usagers de leur compréhension et les prions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Horaires d'été de la BPU

Du 9 au 22 juillet, **la lecture publique, le fonds d'étude, la salle de lecture** de la Bibliothèque publique et universitaire seront ouverts du lundi au vendredi de 14 à 18h, fermé les samedis et dimanches. La salle Rousseau est ouverte sur demande préalable.

La bibliothèque sera complètement fermée du 23 au 29 juillet.

Du 30 juillet au 19 août, **la lecture publique** sera ouverte lundi-mercredi-vendredi de 12 à 19h, mardi et jeudi de 10 à 19h. Durant cette même période, **le fonds d'étude** sera ouvert lundi-mercredi-vendredi de 10 à 12h, mardi et jeudi de 14 à 18h, **et la salle de lecture** du lundi au vendredi de 10 à 18h. Samedi et dimanche fermé et salle Rousseau ouverte sur demande préalable.

Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 juillet

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THE AMAZING SPIDER-MAN – 3D
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, me au lu 20h30, ve/sa 23h15.
Apollo 2: VF ma 20h30.
Acteurs: Andrew Garfield, Emma Stone, Rhys Ifans.
De Marc Webb.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 3D
2e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF di 10h30.
De Steve Martino.

APOLLO 2

THE DICTATOR
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h15.
Acteurs: Sacha Baron Cohen, Ben Kingsley, Anna Faris.
De Larry Charles.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE – 3D
5e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
D'Eric Darnell.

7 JOURS À LA HAVANE
2e semaine. 7 ans sug. 7 ans
VO s-t fr. me au ma 17h30.
Acteurs: Daniel Brühl, Emir Kusturica, Elia Suleiman.
De Benicio del Toro.

PROMETHEUS – 3D
6e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Noomi Rapace.
De Ridley Scott.

ADIEU BERTHE OU L'ENTERREMENT DE MÉMÉ
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Denis Podalydès, Valérie Lemercier, Isabelle Candelier.
De Bruno Podalydès.

APOLLO 3

INSIDE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 20h30.
Acteurs: Clara Lago, Quim Gutiérrez, Martina Garcia. D'Andrés Baiz.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHASSEUR
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h45, ve/sa 22h45.
Acteurs: Kristen Stewart, Charlize Theron, Chris Hemsworth.
De Rupert Sanders.

MARLEY
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Bob Marley, Margaret James, Ziggy Marley.
De Kevin Macdonald.

L'OMBRELLO DI BEATOCELLO
5e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. di 10h45.
De George Gachot.

ARCADES

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 3D
2e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30, ve/sa 22h45.
De Steve Martino.

BIO

THE ROME WITH LOVE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, je, sa/di 20h30. VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15, me, ve, lu/ma 20h30.
Acteurs: Woody Allen, Ellen Page, Jess Eisenberg.
De Woody Allen.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE – 2D
5e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
Rex: VF me/je 15h.
VF ve au ma 14h.
D'Eric Darnell.

REX

BLANCHE-NEIGE ET LE CHASSEUR
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me/je 20h15.
Acteurs: Kristen Stewart, Charlize Theron, Chris Hemsworth.
De Rupert Sanders.

NIFFF
Programmation complète sur www.nifff.ch

WOODY ALLEN: A DOCUMENTARY
4e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr. me/je 17h45.
Acteurs: Woody Allen, Penélope Cruz, Scarlett Johansson.
De Robert B. Weide.

STUDIO

UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, sa/di 15h45.
Acteurs: Sophie Marceau, Gad Elmaleh, François Berléand.
De James Huth.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 2D
2e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 13h45.
De Steve Martino.

L'instantané de Stefano Iori...

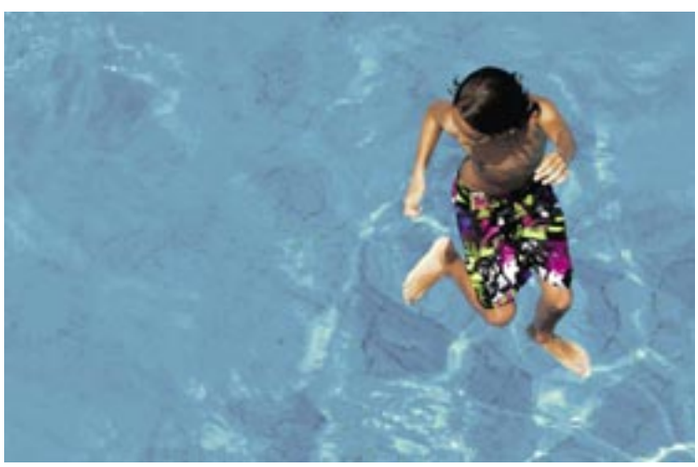

... vive les vacances !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12).

AVIVO – Association de défense et de détente des retraités et préretraités, (rue Louis-Favre 1): tél./fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à11h, consultations sociales.

Bibliomonde (pass. Max.-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 8 juillet

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Pourtalès: à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie catholique 1er et 3e di) et protestante (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

bls

Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Fauchage des talus

Sur le tronçon
Berne – Neuchâtel

Les nuits
- du lundi au mardi 23/24 jusqu'au vendredi au samedi 27/28 juillet 2012
- du lundi au mardi 30/31 juillet jusqu'au vendredi au samedi 03/04 août 2012
- du lundi au mardi 06/07 jusqu'au vendredi au samedi 10/11 août 2012
- du lundi au mardi 13/14 jusqu'au vendredi au samedi 17/18 août 2012

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercient de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

Le Symposium Imaging the Future réunit des spécialistes autour de l'imagerie digitale dans le cadre du NIFFF

Deux jours autour de l'image digitale

Le Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) organise depuis six ans un événement multidisciplinaire autour de l'imagerie digitale. Pour sa 7e édition, le Symposium Imaging The Future (ITF) propose une série de conférences avec des concepteurs de jeux vidéo et des spécialistes d'effets visuels. Delphine Jeanneret, programmatrice et coordinatrice de l'événement, présente les temps forts de la manifestation qui se tiendra les 10 et 11 juillet au Théâtre du Passage.

Selon Delphine Jeanneret, la masterclass du superviseur d'effets visuels américain, Michael Fink, constituera l'un des événements à ne pas manquer mercredi 11 juillet.

Quels seront les points forts de ce Symposium 2012 ?

Deux développeurs de jeux vidéo belges présenteront leurs dernières créations mardi 10 juillet à 11h30. Cette conférence sera très intéressante notamment pour les créateurs de jeux vidéo suisses qui développent des projets novateurs avec des moyens restreints. Avec Auriea Harvey et Michaël Samyn, ils découvriront une nouvelle façon d'envisager les jeux vidéo qui porte sur l'interactivité entre le jeu et le joueur pour une expérience très émotionnelle. Le lendemain, la masterclass de Michael Fink prévue à 17h30 constituera l'événement à ne pas manquer. Le superviseur d'effets visuels américain proposera une plongée dans l'histoire de l'art et les nouvelles technologies utilisées par les artistes. Il expliquera comment les effets spéciaux ont fait leur entrée dans l'univers du cinéma. En marge du symposium, la filière ingénierie de la Haute école Arc présentera son installation devant la salle de conférence.

Comment se présente cette installation ?

C'est assez complexe. C'est une sorte de machine qui se situe entre newsfeed et écriture spontanée. Le public pourra entrer à l'intérieur et se balader dans l'enceinte. Je ne vous en dévoile pas plus pour garder une part de surprise.

La journée du 10 juillet sera consacrée au jeu vidéo et celle du 11 juillet aux effets spéciaux. Pourquoi ce choix ?

Il existe une forte demande des acteurs de ces deux domaines en Suisse et le symposium est un des seuls lieux de convergence de ces champs en matière d'image digitale. Ces deux pôles ouvrent des perspectives assez larges et on trouvera pendant la journée dédiée aux jeux vidéo, des conférences sur le transmédia, situé entre jeu vidéo et jeu de rôle ou cinéma. L'exemple le plus parlant est celui de la chasse au trésor. Le jeu pourrait démarrer sur Internet et continuer dans la rue ou sur d'autres plateformes interactives. Il y aura également des conférences sur le marketing et la production des images digitales au cinéma pour la journée dédiée aux effets visuels. La perméabilité entre les champs est grande et c'est ce qui nous intéresse puisque le symposium cherche à montrer des utilisations novatrices de l'imagerie digitale dans des domaines variés.

Quelles sont les évolutions en matière de jeu vidéo et d'effets spéciaux ?

Si on prend un ancien jeu comme Super Mario et le dernier Assassin's Creed, les différences visuelles sont frappantes. La gestion de l'espace et la manière de bouger au sein du jeu ont considérablement changé. En matière d'effets visuels, l'évolution est également intéressante. Auparavant, les cinéastes avaient recours à des objets physiques pour créer des effets spéciaux. Ils utilisaient entre autres des marionnettes. Ensuite, les connaissances numériques acquises pour un film comme «Avatar» ont considérablement changé la manière de travailler et continuent à être développées sur d'autres projets. Les conférences sur les effets visuels dans «John Carter» (mercredi 11 juillet à 13h30) montreront certains développements réalisés, entre autres, depuis «Avatar».

Comment avez-vous sélectionné les intervenants ?

Cela commence par de la recherche pour voir ce qui se passe dans le milieu. Nous regardons souvent les projets qui sortent des écoles suisses et internationales pour dénicher des nouveautés. C'est un bon baromètre pour voir ce qui se fait actuellement. Ensuite nous avons envoyé plusieurs invitations. Les superviseurs d'effets spéciaux ne savent jamais vraiment à l'avance s'ils sont libres. Les pauses entre les différents tournages sont courtes et imprévisibles. En règle générale, ils sont assez disponibles quand on leur explique ce que l'on fait et quand ils voient qui a été invité précédemment.

Le NIFFF a prévu de lancer un appel à projets pour la création de jeux vidéos à l'occasion de la première journée du symposium. Qu'en est-il plus exactement ?

Il s'agit d'une collaboration entre le NIFFF, la Fondation Suisse pour la Culture Pro Helvetia et la Fondation SUISA lancera cet appel à projets mardi 10 juillet à 14 heures. Il s'adresse aux designers de jeux vidéo en Suisse. Les candidats auront jusqu'au 15 janvier 2013 pour déposer leurs projets. Toutes les informations y relatives seront prochainement disponibles sur les sites Internet du NIFFF et de l'ITF. Le jeu vidéo est assez développé en Suisse notamment par le biais des écoles d'animation de Lucerne et de Zurich. Plusieurs projets sortent de là.

Comment cet événement multidisciplinaire a-t-il vu le jour au départ ?

Les films de genre fantastique utilisent des effets visuels très intéressants. Le jeu vidéo, l'art numérique, la communication ou encore le théâtre figurent parmi les nombreux domaines qui utilisent les images digitales. Le symposium réunit des spécialistes issus de ces domaines pour explorer différentes façons de travailler avec ces images numériques.

Avez-vous prévu de développer la manifestation dans les années à venir ?

Pour le moment, nous allons conserver une programmation sur deux jours. Passer à un jour supplémentaire nécessiterait un autre budget. Nous allons nous concentrer sur le développement d'une plate-forme encore plus professionnelle. Notre but est d'attirer davantage de public de divers horizons.

Symposium Imaging the Future : les 10 et 11 juillet au Théâtre du Passage. Entrée libre. Programme sur www.imagingthefuture.ch.

Anne Kybourg

Le fantastique à l'honneur à Neuchâtel

Le Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) s'ouvre vendredi avec le dernier film surréaliste de Leos Carax, «Holy Motors». La projection de 89 longs métrages et de 21 courts métrages produits par 31 pays différents figure au menu de cette 12e édition. Les projections auront lieu du 6 au 14 juillet dans les salles de cinéma de l'Apollo et du Rex, mais également au Théâtre du Passage et au Temple du Bas. **Programme complet sur www.nifff.ch.**